



JOURNÉE SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PETITS PRINCES.

Le samedi 9 juin, l'AFdPZ (Association Française des Parcs Zoologiques) soutient l'Association Petits Princes en organisant une journée de solidarité.



Sur chaque entrée réalisée dans les sites participants, 0,50 euros seront reversés à l'Association Petits Princes. La somme récoltée permettra la réalisation de rêves d'enfants et d'adolescents gravement malades.

Dans toute la France, les zoos sont nombreux à se mobiliser pour cette journée de solidarité : Espace Zoologique de Saint Martin La Plaine, Parc Animalier d'Ecouves, Château et Parc Zoologique de La Bourbansais, Zoo de Bordeaux Pessac, Zoo de La Flèche, le Domaine de Pescheray, le Parc Animalier de Gramat, Les loups du Gévaudan, African Safari, Legendia Parc, Parc Alpha, Parc Animalier d'Auvergne, La Vallée des Singes, Le Jardin aux oiseaux...

L'Association Petits Princes réalise depuis plus de 30 ans les rêves d'enfants et d'adolescents gravement malades en lien avec 150 services hospitaliers sur toute la France.

Depuis sa création en 1987, plus de 6 700 rêves ont été réalisés. Chaque jour, un rêve d'enfant est réalisé. L'Association accompagne ces enfants et leurs proches dans la durée ; en fonction de l'évolution de leur pathologie, les enfants peuvent voir d'autres rêves se réaliser.

L'AFdPZ fédère une centaine de parcs zoologiques qui oeuvrent pour la conservation de la biodiversité et aide les parcs à s'investir dans ces missions de conservation, d'éducation et de recherche imposées par la réglementation nationale et européenne. Ces établissements sont de véritables conservatoires de la faune sauvage, puisqu'ils élèvent des espèces animales sauvages menacées en participant à des programmes européens d'élevage. L'Association a également pour objectif de mettre en réseau les établissements zoologiques français, d'assurer leur représentativité devant les autorités de tutelle, ainsi que devant les organisations internationales. L'Association contribue aussi à l'éducation à la protection de la nature. Enfin elle apporte un soutien financier à la conservation et à la recherche, et son expertise en termes de faune sauvage. 100 000€ sont envoyés par l'AFdPZ à une vingtaine de programmes de conservation *in situ* dans le monde; ils s'ajoutent aux 2,5 millions d'euros versés par les zoos tous les ans.

Pour plus d'informations : www.afdpz.org

CONTACT PRESSE :

Anne-Sophie Douillet
01 43 35 49 00



Reconnue d'utilité
publique Membre du
Comité de la Charte

ASSOCIATION PETITS PRINCES

66, av. du Maine - 75 014 Paris

01 43 35 49 00

www.petitsprinces.com

L'AFdPZ ET L'ASSOCIATION PETITS PRINCES

AIDEZ-NOUS À DÉCROCHER LES ÉTOILES POUR LES ENFANTS MALADES.



L'AFdPZ (Association Française des Parcs Zoologiques), soutient activement l'Association Petits Princes en organisant chaque année une journée de solidarité :

SAMEDI 9 JUIN 2018

**SUR CHAQUE ENTRÉE RÉALISÉE DANS LES SITES PARTICIPANTS,
0,50 EUROS SONT REVERSÉS À L'ASSOCIATION PETITS PRINCES.**

► La somme récoltée permettra la réalisation de rêves d'enfants et d'adolescents gravement malades.

Dans toute la France, les zoos sont nombreux à se mobiliser pour cette journée de solidarité : Espace Zoologique de Saint Martin La Plaine, Parc Animalier d'Ecouvres, Château et Parc Zoologique de La Bourbansais, Zoo de Bordeaux Pessac, Zoo de La Flèche, le Domaine de Pescheray, le Parc Animalier de Gramat, Les loups du Gévaudan, African Safari, Legendia Parc, Parc Alpha, Parc Animalier d'Auvergne, La Vallée des Singes, Le Jardin aux oiseaux...

L'Association Petits Princes réalise depuis plus de 30 ans les rêves d'enfants et d'adolescents gravement malades en lien avec 150 services hospitaliers sur toute la France.

Depuis sa création en 1987, plus de 6 700 rêves ont été réalisés. Chaque jour, un rêve d'enfant est réalisé. L'Association accompagne ces enfants et leurs proches dans la durée ; au rythme de leurs hospitalisations et traitements, les enfants peuvent voir plusieurs de leurs rêves se réaliser.

L'AFdPZ fédère une centaine de parcs zoologiques qui oeuvrent pour la conservation de la biodiversité

et aide les parcs à s'investir dans ces missions de conservation, d'éducation et de recherche imposées par la réglementation nationale et européenne. Ces établissements sont de véritables conservatoires de la faune sauvage, puisqu'ils élèvent des espèces animales sauvages menacées en participant à des programmes européens d'élevage. L'Association a également pour objectif de mettre en réseau les établissements zoologiques français, d'assurer leur représentativité devant les autorités de tutelle, ainsi que devant les organisations internationales. L'Association contribue également à l'éducation à la protection de la nature. Enfin elle apporte un soutien financier à la conservation et à la recherche, et son expertise en termes de faune sauvage. 100 000€ sont envoyés par l'AFdPZ à une vingtaine de programmes de conservation *in situ* dans le monde; ils s'ajoutent aux 2,5 millions d'euros versés par les zoos tous les ans.

Pour plus d'informations : www.afdpz.org

CONTACT PRESSE :

Anne-Sophie Douillet
01 43 35 49 00

annesophie.douillet@petitsprinces.com

ASSOCIATION PETITS PRINCES

66, av. du Maine - 75 014 Paris
01 43 35 49 00
www.petitsprinces.com



Reconnue d'utilité
publique Membre du
Comité de la Charte

